

21 septembre 2007

## Mesures fiscales destinées aux régions Une nouvelle coalition

Les régions centrales reviennent à la charge pour se plaindre des subventions accordées aux entreprises des régions ressources. Jeudi, des entrepreneurs, qui se sentent lésés par ces mesures fiscales, ont annoncé la formation de la Coalition des régions pour l'entraide économique équitable (CREÉE).

« Actuellement, on vit une situation où les entreprises utilisent les subventions de l'État pour couper les prix. Alors ça, c'est inéquitable et c'est ça qu'on dénonce. C'est ça qu'on essaie de corriger actuellement en mettant sur pied une coalition pour promouvoir la notion d'entraide équitable", a affirmé Jacques Blouin, le vice-président de Supermétal Structures, un des principaux instigateurs de la CREÉE.

M. Blouin précise que l'objectif n'est pas de mettre fin complètement à l'aide aux régions défavorisées, mais de faire modifier le programme d'aide par le gouvernement.

« Le premier objectif de la coalition c'est d'établir ce que devrait être une entraide efficace entre les régions. On s'affaiblit à se disputer comme on le fait actuellement », a-t-il soutenu. [Radio-Canada](#)

## Mesures fiscales aux régions-ressources : opposition généralisée dans Chaudière-Appalaches

**À l'unisson et sans hésitation, Chaudière-Appalaches dénonce haut et fort la concurrence déloyale, les effets pervers et l'iniquité des mesures fiscales aux régions- ressources.**

Le Groupe de travail sur les aides fiscales aux régions ressources et à la nouvelle économie, présidé par Robert Gagné et dont sont membres Guy Lacroix et Luc Godbout, s'est arrêté à Saint-Georges, hier.

Tour à tour, huit entrepreneurs, ont fait part des problèmes éprouvés au cours des dernières années avec ces mesures qui, au Québec, font en sorte de déshabiller Jacques pour habiller Paul. En après-midi, au Georgesville, le préfet de la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches, Réal Laverdière, les commissaires industriels et représentants des Centres locaux de développement du territoire, du Conseil économique de Beauce, Ville de Saint-Georges de la Chambre régionale de commerce de Chaudière-Appalaches de même que l'UPA de la Beauce ont décrié la situation.

« La mise en place et l'application de ces mesures fiscales aura simplement contribué à déplacer les emplois au Québec sans générer aucune richesse collective, a fait valoir le commissaire Denis Sylvain. Au moment où l'on doit se battre ensemble pour donner au Québec une véritable place dans la mondialisation quel gâchis ! »

Pour le président de la CRE, Réal Laverdière, ce dossier est fondamental pour l'avenir des entreprises. « Chez nous, a-t-il précisé, l'industrie manufacturière représente près de 50 000 emplois. Quelque 700 entreprises sont frappées de plein fouet. La situation est intolérable et éthiquement immorale. Collectivement, elle nous appauvrit. La menace est réelle. »

En plus d'affronter les difficultés des marchés, les fluctuations du huard et l'invasion des produits asiatiques, une concurrence déloyale s'est installée, au Québec, entre les régions-ressources et les régions centrales.

« En 20 ans, a noté le commissaire Claude Morin, jamais je n'ai vu un programme autant déranger. Il y a distorsion des règles du libre marché due aux "faux escomptes" accordés. Il y a eu un dérapage. Nous sommes favorables au soutien des régions moins favorisées tels le Nord-du-Québec, la Côte-Nord, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine et l'Abitibi-Témiscamingue par des mesures qui ne causeront pas de dommages collatéraux. »

Pour sa part, le maire Roger Carette estime que toute mesure domestique dirigée contre le secteur manufacturier des PME et contre la nouvelle économie est « perverse, néfaste, réductrice et ruineuse ».

### **Ni mer, ni mines**

« Nous n'avons ni mer, ni mines, ni forêts significatives, nous n'avons pas non plus de mégaentreprises internationales, ni d'entreprises de haut savoir, ni non plus de grandes industries assistées. Nous n'avons qu'un chapelet de PME manufacturières et une nouvelle économie émergente. Nous déplorons que celles-ci soient menacées. »

Publié en 2005, le rapport Beaupré avait démontré que, depuis l'instauration du programme des mesures fiscales aux régions-ressources, quatre entreprises de Chaudière-Appalaches avaient essuyé des pertes de contrats de 85 millions \$. Toutefois, imaginons que, si ces mêmes entreprises, regroupant 750 employés, avaient bénéficié de mesures pour les emplois créés et de crédits d'impôt, elles auraient coûté aux contribuables québécois, entre 2001 et 2010, 30 millions \$.

De son côté, la firme KPMG, qui a complété son analyse pour le ministère des Affaires municipales, a révélé qu'entre 2001 et 2005, le nombre de PME en régions centrales et métropolitaines a diminué de 308. Celui des régions ressources a augmenté de 111.

### **Dutil ne s'étonne pas**

En Beauce, l'ex-ministre Robert Dutil ne s'étonne pas du traumatisme et de la levée de boucliers engendrée par les mesures inéquitables du programme d'aide fiscale aux régions-ressources.

Porte-parole de Canam auprès du groupe de travail Gagné, le vice-président de Canam, division des ponts, Robert Dutil a soutenu, hier, que l'on avait préféré l'arbitraire des pressions politiques à l'arbitrage du marché au chapitre des mesures fiscales destinées aux régions- ressources. « Soumises aux règles du marché, parfois sévères certes, les meilleures entreprises en seraient sorties gagnantes », a-t-il jugé.

L'ancien ministre des Approvisionnements et Services dans le cabinet de Robert Bourassa note qu'aucun système politique à ce jour n'est parvenu à remplacer plus efficacement l'entrepreneuriat lorsqu'il s'agit de produire des biens et des services.

Pour lui, la question des mesures fiscales demeure politique. La solution aussi, ce qui ne le rassure guère.

« Le PQ est contre, dit Robert Dutil. Mario Dumont dans une même phrase dit qu'il faut maintenir le programme, puis attendre le rapport Gagné. Cette ambiguïté me porte à croire qu'il est contre. Le gouvernement de Jean Charest est minoritaire et ne peut rien faire. Personne ne se tient debout là-dedans. »

Aujourd'hui, il sera donc de la première sortie publique de la Coalition des régions pour l'entraide économique équitable, la CREEE. [Le Soleil](#)

## **Acériculture**

### **Les producteurs lancent un appel à l'aide**

Les 600 producteurs de sirop d'érable du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie demandent l'aide financière du gouvernement provincial et revendiquent une assurance-récolte en production acéricole.

En raison des brusques changements de température le printemps dernier dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, la production a chuté de façon importante. La faible récolte de 2007, la pire depuis 40 ans, pousse actuellement des dizaines de producteurs acéricoles vers la faillite. Les pertes financières s'élèvent à 15 millions de dollars pour ces producteurs.

Le président régional du syndicat des acériculteurs, Jean-Marie Gilbert, demande une intervention rapide du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Laurent Lessard. Le syndicat souhaite que la province investisse plusieurs millions de dollars pour absorber les pertes de la saison dernière. Il demande aussi l'instauration d'une assurance-récolte, comme cela se fait pour d'autres types de production.

Les producteurs affirment qu'il y a une très mauvaise analyse du dossier au bureau du ministre Lessard. Ils se préparent même à descendre dans la rue pour faire entendre leur message.

Jean-Marie Gilbert demande à la population d'appuyer les producteurs, puisque l'acériculture est importante pour l'économie régionale.

Selon M. Gilbert, les réserves ne pourront plus contribuer à sauver une autre mauvaise récolte l'an prochain. À son avis, cela pourrait avoir un impact sur les prix demandés aux consommateurs. [Radio-Canada](#)

## **Soins médicaux**

### **Les omnipraticiens réfléchissent et négocient**

Les omnipraticiens s'apprêtent à négocier avec Québec dans un contexte de pénurie généralisée dans les régions. Les régions éloignées du Québec manquent sérieusement de médecins de pratique générale.

En 2007, 164 médecins québécois ont pris leur retraite pendant que 215 nouveaux médecins finissants arrivaient sur le marché. L'ajout net a été de 51 omnipraticiens. Seulement au Bas-Saint-Laurent, où on compte 193 médecins omnipraticiens, il manque 20 médecins.

Le Président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, le Dr Ronald Dutil, ajoute que de plus la tâche s'alourdit surtout dans les régions où le vieillissement de la population est très rapide. « Les cas sont devenus lourds, très complexes. La population vieillit, on les traite maintenant dans nos cabinets privés, dans nos CLSC, au lieu de les hospitaliser. On a besoin de l'aide d'autres professionnels de la santé, notamment des infirmières », explique le Dr Dutil.

La Fédération voudrait aussi améliorer les conditions de pratique des médecins qui oeuvrent seuls ou à deux dans les municipalités rurales. Ces réflexions surviennent au moment où les médecins omnipraticiens négocient avec Québec.

Toutefois, le coeur de la négociation ne porte pas sur la répartition des effectifs, mais sur la rémunération. Le Québec est la province qui paye le moins ses médecins, relève le Dr Dutil. « Je regarde le Nouveau-Brunswick qui est près de cette région-ci. Il y a un écart de rémunération qui est près de 42 % avec le Nouveau-Brunswick. Le Nouveau-Brunswick n'est pas une province plus riche que le Québec », compare le président de la Fédération.

Ce dernier demande à Québec de rendre la rémunération comparable à ce qui s'offre dans les autres provinces. Les membres de la Fédération des médecins omnipraticiens étaient en assemblée générale à Rivière-du-Loup, jeudi. [Radio-Canada](#)

## **Développement durable**

### **Créer le village rural du futur**

Trois Gaspésiens souhaitent investir 15 millions pour transformer Saint-Elzéar en village modèle du développement durable. En fait, Ronald Arseneault, Royal Arseneault et Mélanie Guérette ne veulent rien de moins que transformer Saint-Elzéar en laboratoire pour y aménager le village rural du futur.

Les développeurs entendent construire une auberge, un centre d'interprétation et

aménager une vingtaine de domaines. Le tout s'étendrait sur un territoire de 3000 hectares. Les promoteurs en possèdent déjà 800, sur lesquels ils ont construit deux chalets.

En s'appuyant sur des technologies propres comme l'énergie éolienne ou solaire, ils veulent contribuer à changer les moeurs actuelles. Ils souhaitent lancer de nouvelles pratiques et exploiter intelligemment les ressources naturelles. « C'est infini ce qu'on va développer : comment faire du papier à partir d'une ressource comme le lin, faire du biocarburant avec du saule qu'on va cultiver, aller en forêt avec un guide, ramasser des champignons, passer deux jours avec le chef cuisinier et faire des plats à valeur ajoutée », fait valoir Ronald Arseneault.

Leur projet s'adresse avant tout aux touristes des quatre coins de la planète, qui seront invités à habiter le village, hiver comme été. Les promoteurs se donnent deux ans avant de lancer les grands travaux. « On est une coopérative de solidarité, on fait appel à près de 80 % d'investissement privé, de toutes formes. À l'État, on demande à peu près 20 % », explique M. Arseneault.

Les promoteurs ont déjà rencontré différents chefs de file de la Baie-des-Chaleurs. Ils poursuivent leurs pourparlers avec des écologistes de renom, intéressés par ce projet. [Radio-Canada](#)

## **Les Mots parleurs, place à la parole**

Un nouvel organisme est né dans la Baie-des-Chaleurs, dimanche. Les Mots parleurs s'emploiera à favoriser et à mettre en valeur la prise de parole d'ici et d'ailleurs, comme outil pour transmettre le savoir, l'information, l'émotion et l'expression.

Les Mots parleurs n'est pas né de la dernière pluie, mais d'activités, depuis 2003, dont les Mots dits acadiens et Le Cabaret de la parole qui avaient remporté un vif succès.

"Ça peut être des contes, ça peut être des témoignages, ça peut être des allocutions, ça peut être du théâtre, de la poésie, de la chanson. Enfin bref, on n'est fermé à rien au niveau de la forme. Tout ce qui va mettre en valeur la prise de parole," explique Johanne Poulin, une administratrice des Mots parleurs.

Plusieurs personnes ont assisté ce dimanche, à un brunch bénéfique rehaussé par une prestation de Fernand Alain avec son personnage Abel. Les instigateurs prévoient organiser des activités à divers moments, culminant avec un événement majeur, en mai, lors de la fin de semaine de la Fête des Patriotes.

Divers publics seront invités à participer, dont des écoles et des groupes sociaux.

"On fait tout pour développer la culture, pour intégrer, pour que les gens, la population se rende compte que la culture, c'est vraiment agréable puis ça fait pas mal," affirme Julie Roy, agente pour Ville d'art et de patrimoine à Bonaventure.

[CHAU-TVA](#)

## Véhicules tout-terrain

### Puissance et insouciance: un mélange mortel

De plus en plus de décès sont attribuables aux véhicules tout-terrain au Québec.

Entre 2003 et 2005, 88 conducteurs de véhicules tout-terrain (VTT) sont morts dans les sentiers québécois. Durant les trois derniers mois seulement, six personnes de l'Est du Québec sont décédées lors d'un accident en VTT.

Selon le coroner Jean-François Dorval, les VTT sont devenus très puissants et atteignent des vitesses beaucoup trop élevées pour les sentiers qu'ils empruntent. Imprudents, les gens se sentent faussement en sécurité au volant de ces bolides et s'exposent alors au danger, explique le coroner.

Le problème pourrait s'aggraver. Les ventes de VTT connaissent une croissance fulgurante et déclassent même les ventes de motoneige. Le véhicule est utilisé autant pour le travail en forêt ou en agriculture que pour le loisir. De plus, les conducteurs peuvent l'adapter aux conditions hivernales en remplaçant les roues par des chenilles. Certains commerces admettent vendre deux fois plus de VTT que de motoneige.

### Des chiffres révélateurs

L'Institut national de la santé publique s'est penché sur les risques liés à l'utilisation des véhicules hors route motorisés.

Les chercheurs de l'institut national ont analysé 758 rapports de coroners rédigés entre 1990 et 2004. Ils en ont dégagé certains faits troublants.

- 0. 38 % des accidents surviennent sur des routes publiques où les VTT sont interdits;
- 0. 28 % des décès se produisent sur des chemins forestiers en territoire public;
- 0. La vitesse et l'alcool sont responsables d'un décès sur cinq.

Les auteurs du mémoire ont aussi constaté que 38 % des conducteurs décédés n'étaient pas propriétaires du véhicule en cause, ce qui pourrait dénoter un manque d'expérience de conduite. Enfin, les décès surviennent surtout la fin de semaine et principalement le samedi entre 16 h et 19 h, soit à l'heure du repas.

Les chercheurs recommandent une augmentation de la surveillance policière. Québec a déjà imposé quelques mesures comme l'augmentation de l'âge de conduite, qui est passé de 14 à 16 ans, et une hausse des amendes liées aux contraventions. Les chercheurs estiment que c'est insuffisant. Leurs recommandations ont été rassemblées dans un mémoire qui a été déposé en commission parlementaire. [Radio-Canada](#)

## Fort taux d'occupation à la résidence

## **Le taux d'occupation de la Résidence du Cégep de la Gaspésie et des Îles à Gaspé le plus haut depuis les 15 dernières années.**

285 étudiants sur une possibilité de 290 occupent présentement une chambre à la résidence. Une grande majorité des étudiants provenant de l'extérieur de la région et même du pays ont décidé d'y loger. Cette année, de nouveaux aménagements ont été réalisés notamment l'installation d'un système de portes d'accès actionné par des pastilles électroniques. Il a été mis en place pour des raisons de sécurité. Notons aussi que, l'été dernier, l'établissement a connu une hausse de 20 % de son achalandage dans le cadre du service Logis-Vacances. [Radio-Gaspésie](#)

## **Une étiquette bien québécoise!**

### **La Ferme Chimo de Gaspé se joint à un regroupement de 18 fromageries artisanales pour lancer les Fromages de pays.**

Ce projet collectif a débuté il y a un an et demi alors que des fromagers-artisans, provenant de 12 régions du Québec, se sont mis ensemble pour présenter aux consommateurs une étiquette signe de qualité. Une cinquantaine de fromages portent fièrement l'étiquette Fromages de pays, dont 4 sont fabriqués à la Ferme Chimo, et pour obtenir cette mention, ils doivent être faits uniquement de lait entier. Les artisans faisant partie du regroupement souhaitent que des normes claires soient mises en place pour protéger l'identité et la qualité des fromages québécois. De plus, Hélène Morin souligne que le fait d'acheter des produits régionaux permet la création et le maintien d'emplois en région. Les produits Fromages de Pays sont disponibles dans les marchés d'alimentation et marchés spécialisés partout à travers la province.

[Radio-Gaspésie](#)

## **De l'argent à la SODIM**

### **Le gouvernement du Québec octroi un montant de 250 mille dollars à la Société de développement de l'industrie maricole.**

Le montant servira à la réalisation de recherche et de développement en élevage de coquillages comestibles et en transformation. Le coût global du projet s'élève à 1 million 600 mille dollars. Ce projet s'inscrit dans la démarche ACCORD, plus précisément dans le créneau Ressources, sciences et technologies marines, filière aquaculture. Ce créneau vise à faire connaître la Gaspésie comme une région innovante dans l'exploitation durable et diversifiée de la biomasse en eaux froides ainsi que dans les technologies marines. [Radio-Gaspésie](#)

## **On tente de relancer la télé communautaire!**

### **Un an après la fermeture de Télé Forillon, on essaie toujours de redémarrer les activités.**

La télé communautaire a dû mettre fin à ses activités en raison de malversations financières survenues au sein de l'administration. Le dossier est sous enquête. Jean-Yves Dupuis, membre du conseil d'administration, informe que l'enquête suit son cours et qu'à la fin, les résultats seront déposés au procureur qui décidera alors s'il y a matière à poursuite. Après la décision du Conseil d'administration de procéder à la suspension des activités de la télé communautaire, un comité de relance a été mis

en place. Une campagne de membership a démarré. Plus de 270 cartes de membres ont été vendues depuis le début de cette campagne, qui se poursuit toujours. De plus, des partenaires ont également été trouvés soit le CLD et la SADC ont déjà accordé des montants pour aider à la relance de l'organisme. Concernant la situation financière de Télé-Forillon, Jean-Yves Dupuis indique que des discussions avec les créanciers sont en cours pour prendre des arrangements et les réponses sont très positives. La prochaine assemblée générale de l'organisme aura lieu le 24 septembre prochain. [Radio-Gaspésie](#)

## **Appel d'offre d'Hydro: la Gaspésie et la MRC de Matane espère des retombées**

**L'identification des cinq turbiniers associés à des promoteurs éoliens ayant participé à l'appel d'offres de 2000 mégawatts d'Hydro-Québec devrait consolider et faire croître la fabrication de composantes en Gaspésie et dans la MRC de Matane.**

C'est le point de vue de la direction du Technocentre éolien de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Quatre des cinq turbiniers ont des plans pour la MRC de Matane et la péninsule tandis qu'un promoteur, Hydroméga, associé au cinquième turbinier, Repower, assure que la proposition de leur partenariat sera fort compétitive sur le plan des retombées.

Caroline Farley, porte-parole du Technocentre éolien, estime que le contexte émanant des projets retenus pour analyse « va certainement contribuer à consolider l'industrie actuelle. Ça laisse même présager l'établissement d'autres usines de composantes. Nous assistons à une bonne réponse des manufacturiers s'étant liés à la Gaspésie », dit-elle.

« General Electric est déjà présent en Gaspésie par l'entremise de ses sous-traitants LM Glasfiber, qui fabrique des pales à Gaspé, et Marmen, qui fabrique des tours à Matane. Enercon s'est déjà engagé à venir (à Matane, et peut-être à ouvrir une seconde usine en Gaspésie). AAER a pris des ententes pour s'installer à Sainte-Anne-des-Monts et à Chandler, tandis qu'EKUA (les Coopératives regroupées en énergie renouvelable du Québec) s'engage au Bas-Saint-Laurent et ailleurs au Québec (dont la Gaspésie) », poursuit Mme Farley.

Stéphane Boyer, du promoteur Hydroméga, de Montréal, précise que son groupe, qui a déposé des projets totalisant 1348 mégawatts mardi, s'associe au turbinier allemand Repower.

« Nous proposons avec Repower de faire nos pales, nos tours et nos convertisseurs au Québec et dans la région désignée de la Gaspésie. Nous aurons autant de retombées sinon plus que nos compétiteurs », dit M. Boyer, peu surpris que les 25 promoteurs s'étant qualifiés pour l'appel d'offres aient soumis des projets totalisant quatre fois la quantité d'électricité désirée par Hydro-Québec.

**Multina**

Stéphane Mercier, de la firme Multina de Drummondville, était en Gaspésie hier pour faire avancer le projet d'usine de fabrication de pales et de nacelles prévu pour New Richmond, en Gaspésie. Multina discute étroitement avec Repower, mais elle n'a pas d'entente d'exclusivité. Il a dit hier que « Multina est toujours positionné pour fabriquer des pales et des nacelles ». En Europe, Repower achète des pales de LM Glasfiber, installée à Gaspé.

Le porte-parole d'AAER, Dave Gagnon, n'a pu commenter l'appel d'offres hier parce qu'il est en voyage d'affaires en Europe.

Si la fabrication de composantes fait saliver en Gaspésie, l'installation de nouveaux parcs dans l'est du Bas-Saint-Laurent et dans la péninsule sera limitée par le goulot d'étranglement des lignes de transport entre les postes de Rimouski et de Matapédia. Au plus 550 des 2000 mégawatts de l'appel courant de propositions pourront s'ajouter à la capacité prévue dans le premier appel d'offre de 1000 MW.

Les deux plus gros projets du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie proposent à eux seuls un total de 646,5 MW. L'un d'eux, de 300 MW, est défendu par Hydroméga dans la MRC de la Matapédia, tandis que le second, de 346,5 MW, est soumis par Invenergy à l'Ascension-de-Patapédia et près du village de Matapédia, dans la MRC d'Avignon. **Le Soleil**

## **Partenariat d'affaires**

La compagnie Tci s'associe à un partenaire financier pour concrétiser le parc éolien de New Richmond-Saint-Alphonse.

Selon le porte-parole de Tci, Stéphane Poirier, ce partenariat a pour but de convaincre Hydro-Québec de la solidité financière de ses 2 projets de parc éolien, celui de 92 mégawatts dans le secteur de New Richmond et l'autre de 50 mégawatts à Saint-Valentin, en Montérégie.

De plus, ce partenariat aurait pour but de permettre au partenaire financier, une entreprise canadienne déjà active dans le secteur éolien dans d'autres provinces, de s'insérer dans le marché québécois.

La nouvelle association prend forme sous le nom de Venterre. Le porte-parole de Tci, Stéphane Poirier, refuse, en ce moment, de dévoiler qui est le partenaire financier impliqué à l'intérieur de Venterre et quelle est son implication dans cette compagnie.

Malgré le fait que Tci ait tenu quelques rencontres publiques sur son projet gaspésien, jamais ses dirigeants n'ont fait mention de la possibilité d'un éventuel partenariat financier avec un autre joueur. Le porte-parole explique que cette entente est survenue en fin de processus :

Tci voudrait poursuivre son partenariat dans Venterre au-delà du présent processus d'appel d'offres pour d'autres projets de parcs éoliens. **CIEU-FM**

## Un peu plus creux

Les travaux de forage pétrolier à Paspébiac prennent de l'ampleur.

Junex ajoute 15 jours de forage à son agenda.

La compagnie veut poursuivre son exploration jusqu'à une profondeur estimée de mille 800 à 2 mille mètres si les conditions de forage le permettent.

Le président de la compagnie d'exploration pétrolière, Jean-Yves Lavoie, explique que les premiers indices de gaz naturel ont été observés dans la boue de forage entre mille 400 mètres de profondeurs jusqu'à mille 529 mètres, l'endroit atteint par la compagnie hier :

Le président de Junex ajoute que la présence de gaz naturel s'est vraiment fait sentir tardivement :

Les travaux additionnels entraînent des coûts supplémentaires d'environ 200 mille dollars.

Junex songe à établir un partenariat d'affaire éventuellement avec une autre compagnie. **CIEU-FM**